



Centre International d'Enseignement Pétanque C.I.E.P.



Agréé par la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal

BAREME DE STAGE

LIGUES, COMITES, CLUBS, GROUPES

ANNEE 2012

Adhésion annuelle au C.I.E.P. : 30 Euros

Affiliation annuelle au C.I.E.P. : 50 Euros cela donne droits :

- Conseils et assistance dans la promotion du sport et la gestion des entraînements.
- au Rallye Pétanque C.I.E.P., gratuit pour 1 doublette
- au barème groupe
- possibilité d'organisation, avec le club adhérent et affilié, des concepts rallye pétanque et la boule la plus près du mur dans le cadre des activités, sur le terrain du club ou groupe, sous réserve d'une convention entre le C.I.E.P. et celui-ci.

Il est ici précisé que les stages sont organisés par les Ligues/Comités/Clubs et Groupes qui compose l'équipe pédagogique, le représentant du CIEP assistant ceux-ci dans l'établissement de leur programme et des lignes directives de leurs pédagogies.

Enseignement / Entraînement :

- 1 enseignant du C.I.E.P. jusqu'à 6 personnes
- 2 enseignants du C.I.E.P. de 7 à 12 personnes (au-delà nous consulter)

Les stages sont effectifs à partir de 4 personnes minimum, une confirmation de l'organisation est adressée aux stagiaires au maximum 15 jours avant la date du dit stage.

Logistique :

Mise à disposition des Ligues/Comités/Clubs et Groupes du matériel de base d'entraînement du C.I.E.P.

Vidéo :

Le C.I.E.P. assure aux Ligues/Comités/Clubs et Groupes une prestation vidéo comprenant :

- prise de vue des participants en action de jeu (si 2 enseignants du C.I.E.P.)

Lieux d'Enseignement / Entraînement :

- A SERGINES (89) terrains d'entraînement et espaces d'enseignement.
- Autres lieux à la demande

Participation :

80 Euros par personne, par jour, déjeuner sur place offert (pour les stages jeunes, nous consulter)

Un certificat de stage attestant l'obtention du niveau sera délivré postérieurement.

Les personnes n'obtenant pas la validation du niveau considéré devront participer à une journée de perfectionnement afin de l'obtenir = **80 Euros** (demander fiche d'inscription de perfectionnement)

Assurances :

L'assurance concernant l'organisation et le déroulement du stage sont à la charge des Ligues/Comités/Clubs et Groupes concernés, le CIEP se dégage de toute responsabilité concernant les risques et dommages occasionnés au cours du stage.

Conditions de règlement :

A la réservation.